

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE
ELEMENTAIRE GRANDE ILE
VENDREDI 5 JUIN 2015 – 17h30 à 19h**

Présents :

Mme PLOUVIEZ	Directrice / Enseignante CE1
Mme PERALDI	Enseignante CP
Mme CORNELIS	Enseignante CP/CE1
Mme TRICOT	Enseignante CE2
Mme HASSAN	Enseignante CM1
M CLEC'H	Enseignant CM2

Mme FERET PUIG	Maire Adjointe
Mme MAYSOUNABE	Responsable CLAE
Mme SORTES	Directrice du CLAE Grande Ile

Représentants des Parents d'élèves :

Sébastien DUSSAUX
Christelle DREFFIER
Audrey AUCLAIR
Carole JACOB
Nathalie FERLIN
Cyril DAVIN
Audrey KEROUANE
Emmanuelle DUVIGNEAU

POINTS MAIRIE :

• CLAE :

Présentation de la nouvelle directrice du CLAE : Aurélie SORTES nouvelle directrice du CLAE depuis Mars.

Les enseignants notent que les relations entre les enseignants et le CLAE sont très appréciables et enrichissantes.

La réorganisation du bureau à l'entrée est appréciée des parents.

La vigilance lors de la sortie des TAPs est appréciée par les parents d'élèves (les enfants sortants sont notés un à un).

• TAP :

Le sujet des TAP et des rythmes scolaires n'a pas été abordé au cours de ce conseil d'école à la demande de la mairie car cette dernière organise une réunion de travail le 17 juin prochain afin de faire le bilan de cette première année et d'en découler les points positifs et les points à améliorer.

Cependant, une question à tout de même été posée concernant les inscriptions des élèves aux TAP au sein du groupe scolaire de la Grande Ile. Pour le dernier cycle, les animateurs ont voulu tester l'inscription sur le temps cantine. Dans chaque atelier de TAP il faut 18 élèves. Pour chacun, 8 places sont proposées au cours du premier service et 8 places pour le second service. 2 places étant réservées pour les enfants ne déjeunant pas à la cantine.

Pour les ateliers à succès, les enfants n'ayant pas eu l'inscription dans un premier cycle sont privilégiés au cycle suivant.

La directrice du CLAE nous a également indiqué qu'ils avaient modifié la présentation des activités TAP aux élèves. En effet, auparavant les activités étaient présentées dans le hall, pour le dernier cycle, les animateurs ont également choisi le temps cantine pour cette

présentation, les enfants ne déjeunant pas à la cantine sont vus par la directrice qui leur fait un retour sur cette présentation.

- Etude surveillée :

Un point a été abordé sur l'étude concernant le choix des intervenants non enseignants. Tout d'abord, il est rappelé que l'étude proposée est une étude surveillée et non une étude dirigée. Cette différence s'explique par le fait que les devoirs n'ont pas à être corrigés, les intervenants n'ont qu'une obligation de surveiller que les devoirs soient effectués. Lors de leur recrutement, les intervenants ne sont pas testés. Au cours du conseil, il est proposé de former les intervenants (hors enseignants) sur la méthode de surveillance (inciter les élèves à apprendre leur leçon avant d'effectuer leur exercice par exemple, proposer aux élèves de se référer au Bescherelle...).

Il est rappelé que les élèves sont entre 36 et 38 à fréquenter l'étude repartis en trois groupes : lundi un enseignant, deux intervenants, mardi et jeudi deux enseignants et un intervenant.

- Travaux prévus dans l'école :

Au cours de l'été, il est prévu la réfection des faux plafonds et des luminaires au rez de chaussée mais également le ravalement des façades (mais pas des huisseries) donnant sur l'avenue de la grande ile et la rue Jean Bart.

Les enseignants demandent la réfection des murets de la cour (travaux à prévoir dans l'idéal l'été prochain).

Les rideaux sont signalés comme dangereux (soucis de lavage et d'ignifugation). Ils sont utiles surtout coté rue. Certaines écoles sont équipées de films (plus coûteux et pas toujours efficaces).

A noter que les marquages aux sols (hand, courses et basket) ont été faits.

Pour les huisseries et rideaux/ stores, il est proposé de le demander dans le prochain budget.

Egalement, il a été discuté si le groupe scolaire pouvait être équipé de cameras de surveillance (comme certains groupes scolaires déjà équipés), mais il a été rapporté que les dégradations ont été moins nombreuses cette année, notamment grâce au rôle efficace du gardien.

- Informatique :

L'école a été raccordée à la fibre récemment, il serait souhaitable qu'un informaticien de la mairie revienne pour faire les derniers réglages permettant une utilisation fluide d'internet en salle informatique.

- Fermeture du portail :

Il peut arriver que le portail ne soit pas fermé à clé durant la pause déjeuner, on nous assure une meilleure vigilance.

- Retour sur les points du 1er conseil :

Cigarette sous le préau : La Mairie a vérifié la législation concernant l'interdiction de fumer sous le préau, celui-ci n'étant pas fermé, il n'y a pas d'interdiction. Il est donc de bon sens de ne pas fumer sous ce préau. Nous notons que les animateurs fumeurs ont intégré notre demande car ils ne fument plus sous le préau. Aux parents de respecter également cette règle de civisme.

POINTS ECOLE :

- Projet d'école :

Le projet d'école pour la rentrée prochaine est en cours de finalisation, il sera applicable pour 5 ans (2015 – 2020). Même si celui-ci n'est pas encore validé, les 3 axes sur lesquels il portera seront très probablement : l'enrichissement du vocabulaire (les enseignants notent une importante disparité entre les élèves), la compréhension fine de la lecture et le travail de la lecture oralisée (axe de travail qui aura une répercussion sur toutes les disciplines enseignées) et la motivation et l'implication des élèves (car il a été remarqué que les devoirs, poésies, leçons ne sont pas toujours faits/ appris). Ce projet sera présenté lors du premier conseil d'école de la rentrée prochaine.

- Nouvelle directrice :

Suite au départ à la retraite de Mme Plouviez, une nouvelle directrice a été nommée, ce sera Mme MARTIN, elle enseignera en CE1 à la rentrée prochaine.

- Effectifs de la rentrée prochaine :

Pour l'instant 126 élèves sont inscrits, il n'est donc pas prévu de fermeture de classe.

Prévisions actuelles :

CP : 23 élèves

CE1 : 26 élèves

CE2 : 28 élèves

CM1 : 24 élèves

CM2 : 25 élèves

Étant donné les effectifs, il y aura une classe double (point noté comme positif par les personnes concernées cette année). Mme Plouviez, connaissant les élèves, définira la répartition avec Mme Martin au mieux de l'intérêt des enfants.